



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

**Secrétariat général
Sous-direction de la gestion prévisionnelle,
des affaires statutaires et de l'action sanitaire et sociale
Bureau de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
DGRH C1-3**

Paris, le 23 janvier 2024

**ORDRE DU JOUR
DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024**

72 rue Regnault
75013 Paris

Salle 005 / Visioconférence

Début de séance : 14 heures 30

1. Suivi des avis adoptés par la formation spécialisée
2. Service national universel (SNU) et conditions de travail des agents du périmètre jeunesse et sport
3. Questions diverses